



RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

PAYS : BÉNIN



Porto-Novo Ville Verte (PNVV)

Évaluateur : Nathalie TEIXEIRA (Insuco)

Date de l'évaluation : Septembre 2025 - Avril 2026

DONNÉES CLÉS DE L'APPUI FFEM

Montant du financement FFEM : 1 200 000 €

Date d'octroi du projet : 30 septembre 2015

Durée : 8 ans (2015-2023)

Nom du projet : Porto-Novo Ville Verte (PNVV)

Numéro de projet : CBJ207

Contexte

Porto-Novo, capitale du Bénin, est confrontée à des vulnérabilités urbaines liées à son contexte lagunaire : dégradation des berges, inondations récurrentes des quartiers riverains, enclavement de certaines zones, faiblesse des outils de planification. En réponse à ces défis, le projet Porto-Novo Ville Verte a articulé la réhabilitation du front lagunaire, l'élaboration d'un Plan de Développement Urbain Durable (PDUD) et le renforcement des capacités municipales, avec l'ambition de démontrer la possibilité d'un aménagement lagunaire durable. L'évaluation finale apprécie les résultats atteints, les effets pour les populations riveraines et les conditions de durabilité des acquis, dans un contexte de transition vers une pleine appropriation institutionnelle par la commune.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage est assurée directement par la commune de Porto-Novo, appuyée par une Unité de Gestion de Projet (UGP) dédiée installée au sein de la mairie. Le projet mobilise également l'AFD et le FFEM comme cofinanceurs, les coopérations décentralisées (Cergy-Pontoise, Lyon), des maîtrises d'œuvre techniques et sociales, ainsi que des opérateurs culturels locaux.

OBJECTIFS

Contribuer à un développement urbain plus structuré, plus résilient et plus durable à Porto-Novo en préservant et valorisant le territoire lagunaire, en améliorant le cadre de vie des populations riveraines et en renforçant la capacité de la commune à piloter son développement urbain.

Objectifs spécifiques :

- L'élaboration d'outils de planification stratégique intégrant la vulnérabilité climatique, dont le PDUD ;
- La réhabilitation du front lagunaire et des quartiers riverains par des aménagements adaptés au milieu ;
- Le soutien à des activités économiques compatibles avec l'écosystème lagunaire ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles de la commune ;
- La capitalisation et la diffusion de l'expérience.

INNOVATION TESTÉE

Le projet introduit une innovation de montage institutionnel : conduire une opération urbaine en milieu lagunaire combinant ouvrages biosourcés, planification territoriale et médiation sociale, dans une logique de démonstration et d'amélioration de la résilience climatique urbaine en maîtrise d'ouvrage communale directe, avec une UGP dédiée et des appuis techniques spécialisés.



©Insuco 2026

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Pertinence

L'évaluation conclut à une pertinence globalement forte. Le projet répond à des vulnérabilités identifiées sur le territoire communal : dégradation des berges, inondations récurrentes, enclavement, faiblesse des outils de planification. L'approche intégrée articulant investissements physiques, outils stratégiques et accompagnement institutionnel est cohérente avec l'objectif de résilience urbaine. Le montage institutionnel du projet en maîtrise d'ouvrage communale directe est pertinent au regard du besoin de renforcement des capacités locales. L'évaluation relève toutefois que l'anticipation des conditions d'entretien et de transfert institutionnel constituait un angle mort de la conception initiale, désormais identifié comme déterminant pour la durabilité.

Cohérence

L'évaluation constate une cohérence externe satisfaisante avec les priorités béninoises de résilience urbaine et les stratégies des bailleurs. La complémentarité AFD-FFEM a permis d'articuler développement urbain et enjeux climatiques. La cohérence interne est plus limitée : l'articulation entre le PDUD produit et le Plan de Développement Communal en vigueur reste marginale, affaiblissant la traduction opérationnelle de ces outils.

Efficacité

L'évaluation met en lumière une efficacité hétérogène. Les aménagements prévus ont été réalisés, le PDUD a été produit, la concertation et le plan d'action ont sécurisé la mise en œuvre du projet. Toutefois, l'intégration opérationnelle des outils de planification dans les pratiques municipales, la consolidation institutionnelle des fonctions de l'UGP et le rétablissement pérenne des moyens de subsistance des personnes affectées par le projet demeurent partielles ou non documentées.

VALEUR AJOUTÉE DU FFEM

Le cofinancement FFEM a joué un rôle d'amorçage déterminant en intégrant, dès la conception, les enjeux d'adaptation au changement climatique, de vulnérabilité environnementale et de résilience urbaine dans l'approche « ville verte ». Il a structuré l'orientation environnementale du programme et consolidé les composantes lagunaires lors de la mise en œuvre.

« Avant, les gens n'aimaient pas venir dans notre quartier, insalubre et inondé. Nous sommes fiers aujourd'hui. »

Jeune, focus group

Efficiences

L'évaluation juge l'efficacité satisfaisante : pilotage resserré par l'UGP, circuits décisionnels courts, appuis techniques structurants, malgré deux avenants de prolongation liés à la complexité du milieu lagunaire.

Impact

L'évaluation constate des impacts positifs mais inégaux : amélioration tangible de l'accessibilité au front lagunaire, du cadre de vie et de l'éclairage public, et désenclavement de plusieurs quartiers. Sur le plan institutionnel, l'expérience a permis de renforcer la visibilité de Porto-Novo et a inspiré le Programme d'Adaptation des Villes aux Changements Climatiques (PAVICC). En revanche, les effets socio-économiques restent localisés et aucune amélioration durable des revenus n'a pu être établie.

Viabilité/durabilité

L'évaluation identifie la durabilité comme l'enjeu central post-projet et conclut à une situation contrastée. Les infrastructures minérales (voiries, places, ouvrages d'assainissement) sont intégrées aux circuits ordinaires d'entretien municipal et apparaissent pérennes. La promenade lagunaire, techniquement plus exigeante, présente des dégradations précoces liées au milieu, à une mise en usage anticipée et à l'absence d'un cadre de maintenance. Une ligne budgétaire de 35 M FCFA est inscrite au budget communal, mais sans plan technique consolidé. L'internalisation des fonctions de l'UGP dans les services municipaux reste incomplète et l'appropriation opérationnelle du PDUD demeure limitée.

ENSEIGNEMENTS & RECOMMANDATIONS

La maîtrise d'ouvrage communale directe, appuyée par une UGP, s'avère un levier performant pour piloter des projets urbains complexes. Sa viabilité à long terme exige cependant d'anticiper très tôt le transfert institutionnel et de sécuriser les budgets d'entretien.

- Anticiper et formaliser, dès la conception, les modalités de reprise institutionnelle des fonctions de l'UGP par les services municipaux permanents ;
- Intégrer, dès l'instruction, une analyse approfondie des conditions d'entretien et de soutenabilité des ouvrages, particulièrement pour les matériaux exposés aux contraintes lagunaires ;
- Anticiper les modalités de gestion et régulation des usages, et renforcer l'intégration opérationnelle des outils de planification dans les cycles municipaux.

Retrouvez les détails de la fiche projet en flashant le QR Code

